

PAIEMENT DE DIVIDENDES

GENERALE OBLIG SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social: 16, avenue Jean Jaurès – 1001 Tunis

L'Assemblée Générale Ordinaire de GENERALE OBLIG SICAV, tenue le 27 mai 2015, a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2014 un dividende de :

3,625 dinars par action.

Ce dividende est payable à partir du **29 mai 2015** aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement – CGI, au 16, Avenue Jean Jaurès à Tunis.

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions GENERALE OBLIG SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.